

EVALUATIONS CP/CE1 2018

Dans l'optique que nous défendons : celle d'une liberté pédagogique confortée, les enseignants doivent rester libre de faire passer ou pas ces évaluations de faire remonter ou pas les résultats des élèves.

Mais au vu des difficultés posées par ces évaluations qui ne permettent en rien de mesurer les compétences, les connaissances en mathématiques (système de numération de position , égalité) comme en français (lecture écriture) il nous apparaît nécessaire de porter la parole des enseignants contre la parole ministérielle qui se prétend scientifique, indiscutable et juridique .

Ces évaluations sont sujettes à caution, inadaptées , porteuses d'erreurs et transforment l'enseignant en exécutant . Le ministère craignant une potentielle fronde a enjoint les IEN de faire respecter les ordres . Pour apaiser la fronde, le ministre vient d'accorder des délais, jusqu'au 11 octobre pour les remontées et 5 heures de temps prises sur les APC.

Dans ce contexte, nous vous proposons de venir manifester, déposer les livrets remplis ou non au rectorat

le mercredi 26 septembre 2018 à 14h

demander une audience , faire remonter la parole du terrain, dénoncer les inepties, le manque de moyens....